

Melun, le 10 FEV. 2009

Monsieur le Maire, Cher Collègue,

Vous avez été récemment destinataire d'un courrier de plusieurs élus de la droite départementale sur l'action du Conseil général et sur ses orientations budgétaires pour 2009.

Le ton de cette missive et la nature des arguments déployés, le plus souvent fallacieux, voire mensongers, nous obligent à y répondre de façon précise et détaillée.

Nous déplorons de ne devoir le faire que par courrier interposé puisque les élus de l'opposition départementale ont refusé de participer au traditionnel débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors de la séance publique du Conseil général le 30 janvier dernier.

Nous y voyons une forme de fuite devant les exigences d'un débat contradictoire et nous le regrettons vivement.

- L'opposition conteste, tout d'abord, tant le montant que le principe des 75M€ dont nous demandons le remboursement par l'Etat au titre des compétences issues de la décentralisation.

**Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, ces 75 M€ ne sont pas le fruit de notre imagination, mais bien le résultat d'un calcul extrêmement précis du différentiel entre ce que nous avons perçu de l'Etat au titre des compétences transférées et ce que nous avons effectivement dépensé pour exercer ces nouvelles compétences.** Compétences sur lesquelles nous n'avons, pour la plupart, aucune prise puisque nous nous contentons d'appliquer des barèmes définis par la loi, comme c'est le cas en particulier pour le RMI.

Nous mettons donc au défi quiconque de contester sérieusement la véracité des chiffres que nous avançons.

On nous dit qu'il suffirait au Département, s'il s'estime dans son bon droit, de saisir les tribunaux pour obtenir de l'Etat le versement de ces sommes. Il s'agit là d'une pure argutie juridique.

En effet, tout le monde sait parfaitement que la loi telle qu'elle est rédigée prévoit un transfert au temps « t » des sommes dépensées par l'Etat au titre des compétences décentralisées, mais qu'elle ne prend absolument pas en compte la réalité de l'évolution de ces compétences.

Ainsi, lorsque l'Etat a calculé les charges relatives à la décentralisation du RMI, il a effectué son calcul sur la base du nombre d'allocataires en 2003, soit 10 137 pour la Seine-et-Marne, sans nullement prendre en compte la progression de 18 % du nombre de ces allocataires depuis 4 ans ; progression sur laquelle le Département n'a aucune prise.

Mais surtout, il a lié sa compensation à une fraction de la Taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui n'est nullement corrélée à l'évolution du nombre de bénéficiaires du RMI et dont la progression, surtout ces derniers mois, a été beaucoup moins rapide que celle des dépenses correspondantes.

Même chose en ce qui concerne les routes. L'Etat nous a transféré les sommes qu'il consacrait en moyenne sur les 3 dernières années à l'entretien de ce réseau. Mais de l'avis de tous, ces sommes étaient notoirement insuffisantes, ne serait-ce que pour assurer l'entretien courant de ces voiries, souvent en piètre état.

Ainsi, à titre d'exemple, le Conseil général s'apprête à dépenser 5,4 M€ sur la déviation de l'ex RN 19 à Provins (RD 619) contre 400 000 € que nous compense l'Etat par an pour tous les ouvrages d'art existants sur les routes transférées. En 2008, nous avons déjà dépensé 5 M€ pour la réfection de 18 kilomètres de chaussées de cette même RD 619 à l'Est de Nangis.

Aurions-nous dû nous contenter de dépenser les seules sommes transférées par l'Etat au risque de laisser se dégrader ce réseau ?

Face à ce qu'il faut bien appeler un jeu de dupes, notre seule issue est bien d'en appeler à la mobilisation citoyenne des Seine-et-Marnais pour faire entendre notre voix.

Nous observons par ailleurs que les élus de Droite sont bien en peine de contester la criante injustice faite à la Seine-et-Marne en matière de DGF. Et ce n'est pas le prétendu rattrapage de quelques pourcents avancé par l'opposition qui changera la donne. A cette vitesse, il faudrait 600 ans à la Seine-et-Marne pour rattraper le niveau de DGF des Hauts-de-Seine et près de 700 ans pour rattraper la moyenne nationale !

Preuve, s'il en était encore besoin, que la DGF ne remplit plus son rôle de péréquateur et qu'il est urgent d'engager une véritable réforme de la fiscalité locale pour la rendre plus juste.

- Notre opposition soutient également que cette campagne de mobilisation cacherait une prétendue mauvaise gestion de l'actuelle majorité. Les chiffres les plus fantaisistes, pour ne pas dire les plus mensongers, circulent à cet égard.

**La vérité, c'est que l'encours de la dette par habitant a explosé non pas sous la Gauche, mais sous la Droite passant de 331 € par habitant en 1992 à 775 € par habitant en 1998. Celle-ci était encore de 618 € par habitant en 2004 et est redescendue à**

583 € par habitant en 2007. Cette situation nous place, en effet, en bien mauvaise posture comparée aux autres départements franciliens et limite du même coup considérablement nos marges de manoeuvre. Mais cet état de fait est de la responsabilité des majorités précédentes. Pourquoi ont-elles fait le choix délibéré de financer les investissements par un recours massif à l'emprunt, hypothéquant ainsi l'avenir des générations futures, plutôt que d'avoir le courage d'un recours progressif et modéré à l'impôt ?

Même chose pour les frais d'administration générale qui sont en Seine-et-Marne sensiblement inférieurs à la moyenne régionale et nationale avec 38,21 € par habitant contre 93,03 € par habitant en moyenne régionale et 71,20 € en moyenne nationale, soit respectivement 59 % et 46 % de moins !

Ajoutons que, contrairement aux chiffres parfaitement mensongers avancés par la Droite, les dépenses de « publicité, de publication et de relations publiques » ont diminué de 5,3 % sur la période 2004-2007 et non augmenté, comme le prétend l'opposition. Ces dépenses sont ainsi passées de 1 639 073 € au CA 2004 à 1 552 237 € au CA 2007.

Les seules dépenses de réception ont, sur la même période, diminué de 14 %, passant de 258 306 € en 2004 à 222 180 € en 2007. Les comptes administratifs correspondant en font foi !

Quant à la prétendue « politique exponentielle de création de postes », elle relève là encore du fantasme.

La vérité, ici aussi, c'est que si les effectifs du Conseil général ont progressé ces quatre dernières années, c'est pour l'essentiel sous l'effet du simple transfert des personnels TOS ou DDE ou pour nous permettre d'assurer ces nouvelles compétences.

Ainsi, sur les 2 078 postes créés entre 2004 et 2008, 77 % correspondent au pur et simple transfert de postes issus de la décentralisation.

Sur les 23 % restants, c'est à dire 481 postes, une grosse moitié correspond à l'indispensable renforcement des fonctions support telles que les ressources humaines.

Chacun, en effet, comprend bien qu'on ne peut pas gérer à effectif constant 4 000 payes d'agents départementaux quand on en gérait moins de 2 000, 4 ans auparavant !

Enfin, la petite moitié restante correspond pour l'essentiel à un renforcement des moyens de la protection de l'enfance ou des Maisons Départementales des Solidarités, en assistantes sociales notamment, pour rattraper le retard criant pris par notre département depuis de trop longues années. Cette mesure, non seulement nous l'assumons mais nous la revendiquons. Elle prouve que, contrairement aux affirmations de la droite, nous ne délaissions aucunement nos politiques obligatoires, au premier rang desquelles figure l'action sociale.

- La droite départementale nous reproche par ailleurs de nous disperser dans des politiques facultatives, autant dire, dans l'esprit de l'opposition, dans des politiques accessoires.

Manifestement, nous n'avons pas le même sens de ce qui est accessoire et de ce qui est utile, voire indispensable, aux Seine-et-Marnais.

Oui, nous sommes fiers d'avoir investi massivement depuis 5 ans dans des politiques innovantes telles que :

- le plan 1 000 places pour la petite enfance,
- le doublement du nombre de kilomètres parcourus par les bus Seine-et-Marne Express,
- le déploiement du réseau Sém@for 77,
- le soutien au service de transport à la demande Proxibus,
- la création de PAM 77, transport à la demande pour les personnes handicapées,
- l'extension à la Seine-et-Marne d'Allobus pour rejoindre 24H/24, 7 jours/7 le pôle d'emploi de Roissy,
- la mise en place d'un Agenda 21 départemental,
- l'adoption d'un plan départemental de l'eau et d'un plan d'action contre la désertification médicale,
- le soutien aux projets des communes (une centaine de contrats signés chaque année avec les collectivités seine-et-marnaises),
- le plan TIC dans les collèges,
- la réflexion sur le Collège du 21<sup>ème</sup> siècle,
- le soutien au budget de la MDPH (+ 80 % depuis 2004),
- le soutien au budget de l'Office Public de l'Habitat (+ 498 % depuis 2004), etc...

Oui, ces politiques ont un coût. Mais – qui pourrait sérieusement le contester ? -, elles correspondent à de véritables besoins des Seine-et-Marnais. Elles contribuent au développement et à l'attractivité de notre territoire.

Pour autant, nous les avons menées sans jamais compromettre l'exercice de nos compétences obligatoires que ce soit en matière d'éducation ou d'action sociale, et sans jamais compromettre l'avenir, ce dont atteste le **niveau record de nos investissements : 230 M€ en 2008** soit un montant jamais atteint depuis 15 ans !

**Des investissements que nous avons bien l'intention de maintenir à un haut niveau pour soutenir l'activité économique de notre département et ainsi ne pas rajouter la crise locale à la crise nationale et internationale.** On ne peut pas en dire autant de toutes les collectivités qui sont souvent obligées de réduire de 10, 20 voire 30 % leurs investissements.

- Enfin, à en croire les élus de l'opposition, l'actuelle majorité ne défendrait pas avec assez de fermeté les intérêts de la Seine-et-Marne.

La Droite peut-elle sérieusement nous faire la leçon, elle qui soutient un Gouvernement qui milite, dans le cadre du SDRIF, pour un doublement des capacités de développement de la Défense, ce qui va évidemment à l'encontre du nécessaire rééquilibrage de l'Est de l'Île-de-France ?

Qui défend le mieux les intérêts de la Seine-et-Marne ?

Ceux, comme Christian Blanc, qui estiment que la Seine-et-Marne n'a pas vraiment sa place dans la dynamique francilienne ? Ceux qui veulent voir renaître de ses cendres l'ancien département de la Seine et proposent la création d'un Grand Paris qui tournerait le dos à notre département ?

Ou ceux, comme les élus de la majorité du Conseil général, qui ont rassemblé, dès octobre dernier, plus d'un millier d'élus et acteurs seine-et-marnais pour faire entendre notre voix et exiger d'être pris en compte dans ce débat ?

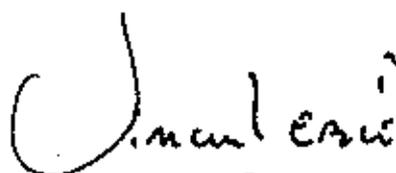
Et que dire enfin du plan de relance annoncé par le Gouvernement et dont la Seine-et-Marne est la grande oubliée ?

Voici, Cher Collègue, les vérités que nous nous devons de rétablir.

Plus que jamais, nous restons disposés à l'écoute et au dialogue pour peu que celui-ci s'opère sur des bases sincères et honnêtes.

Plus que jamais, nous sommes résolus à défendre les intérêts de la Seine-et-Marne et des Seine-et-Marnais.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Cher Collègue, l'assurance de notre considération la meilleure.



Vincent ÉBLÉ  
Président du Conseil général  
de Seine-et-Marne

Jean CALVET

Président du Groupe  
Démocratie Ecologie



Maud TALLET

Présidente du Groupe Gauche  
Républicaine et Communiste



Didier TURBA

Président du Groupe des Elus  
Socialistes et Républicains de Progrès

